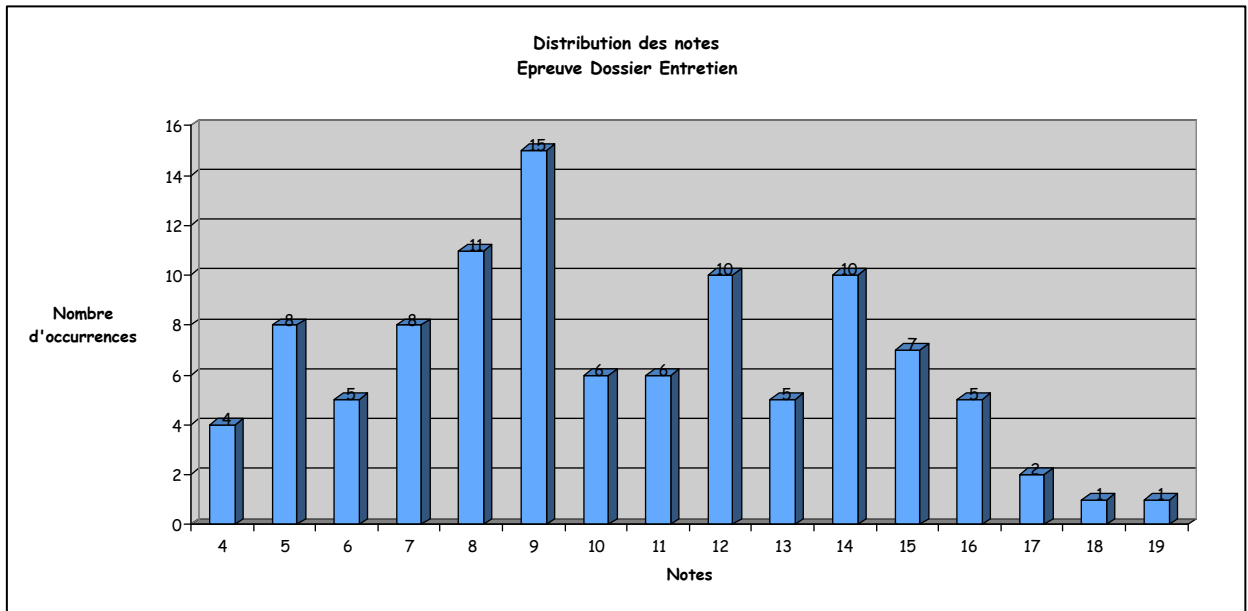


Rapport épreuve Dossier-Entretien 2012

Pour la session 2012, le nombre de candidats admissibles était de 130, soit un effectif en hausse de plus de 20 % par rapport à 2011 où ils étaient 107. 104 candidats se sont présentés à cette épreuve ; le nombre d'absents s'élève donc à 26.

La distribution des notes est assez peu polarisée. La dispersion des résultats est inférieure à celle de la précédente session ; l'écart-type se situe à 3,68 contre 4,02 l'an passé. Quatre notes (8 ; 9 ; 12 ; 14) concentrent plus de 44 % (46/104) des résultats des présents. La moyenne de l'épreuve demeure plutôt stable : 10,31 (10,51 en 2011 ; 10,59 en 2010). 11 est la note médiane.



L'esprit de l'épreuve requiert que les exposés des candidats mettent en relation raisonnements personnels, références à des travaux de sciences sociales, exemples et arguments des textes. Pour ce faire, leurs présentations doivent trouver un équilibre entre lecture d'extraits - ni trop longs ni trop fréquents, connexion avec d'autres références, éléments de critiques. A travers la présentation et la discussion des dossiers proposés, il s'agit d'apprécier la clarté des différents exposés notamment à l'aune de la facilité à suivre les plans adoptés, mais aussi de vérifier l'acquisition d'un certain nombre de connaissances relatives au thème, et enfin d'observer des aptitudes de raisonnement *in situ*, y compris lorsque les connaissances sont lacunaires.

Les dossiers sont pour la plupart constitués de deux textes - articles et/ou extraits d'ouvrages - sur un même thème. Ils sont choisis par le jury en raison de l'intérêt qu'il y a à les confronter, à les faire dialoguer l'un avec l'autre.

Parmi les premiers conseils qui peuvent être suggérés aux candidats préparant l'épreuve, on peut recommander d'identifier le cheminement du raisonnement dans la structure du texte en mentionnant notamment la thèse défendue, la méthode utilisée, les résultats présentés en les inscrivant dans un ensemble plus large de travaux. Dans cette perspective, il peut s'avérer astucieux de lire avec une application particulière les conclusions et introductions. Cela facilite souvent la restitution et la compréhension des thèses contenues dans le dossier. Porter attention aux dates de parution des textes du dossier peut parfois aider à sa mise en perspective. Autre préconisation : les historiens, mais aussi les sociologues, sont attentifs aux sources mobilisées dans les travaux de recherche ; les candidats gagneraient à y être plus sensibles.

La décontraction excessive, notamment dans le langage, nuit aux exposés des candidats. L'attention apportée au vocabulaire reste un des éléments qui discrimine les bons candidats. Inversement, méconnaître voire ignorer le vocabulaire des sciences sociales est préjudiciable. Ces problèmes de vocabulaire se manifestent de deux façons : ne pas utiliser le vocabulaire des sciences sociales ou utiliser ce vocabulaire mais de façon mal maîtrisée. Dans une épreuve de ce niveau, certaines approximations ne sont pas tolérables. Faire des sciences sociales, c'est notamment partager un langage commun avec la collectivité des chercheurs et enseignants de ces disciplines. Autrement dit, les mots ne sont pas substituables à loisir.

Si les documents sont dans l'ensemble bien compris, peu de candidats vont en revanche au-delà de leur restitution. De même, la capacité à présenter des développements liant éléments théoriques et des exemples concrets qui soient précis est apprécié mais demeure assez rare. Quelques exposés peu rigoureux ne sont pas suffisamment attentifs à la répartition du temps entre les différentes parties qui les composent. Dans la même veine, on entend parfois des prestations formées d'une juxtaposition maladroite de concepts et de théories sans que soient précisées leurs articulations.

S'agissant des questions posées aux candidats à l'issue de leurs exposés, rappelons que leur nature est variable. L'épreuve ne s'apparente pas à un oral sec avec des questions abruptes dans la mesure où elle mêle interrogations sur la méthodologie, la démarche proprement scientifique à l'œuvre dans les textes et vérifications plus ponctuelles de connaissances générales.

Ces questions peuvent donc être plutôt factuelles appelant des réponses précises et plus ou moins développées. Si la méconnaissance de certaines réponses est tout à fait pardonnable parce qu'il n'est pas attendu de candidats aussi jeunes un entendement omniscient dans les trois disciplines, l'absence de réponse ou certaines erreurs sont moins pardonnables sur des points relevant d'une culture élémentaire en sciences

sociales. Lors de cette session, on a ainsi pu constater des méconnaissances inattendues : la notion de service public n'émerge pas au lendemain de la seconde guerre mondiale ; que la Contribution Sociale Généralisée puisse être associée au gouvernement Rocard aurait été apprécié mais n'a hélas pas été entendu ; une incapacité plusieurs fois constatée à dater la cohabitation Mitterrand-Chirac.

En complément, les questions posées peuvent aussi être plus ouvertes en ce sens qu'elles invitent davantage le candidat à réfléchir. C'est alors sa capacité à raisonner en mobilisant faits, méthodologies, théories qui est évaluée. Ces questions désarçonnent parfois les candidats alors qu'il n'y a bien souvent ni bonnes ni mauvaises réponses. Il s'agit d'argumenter en manifestant des qualités de clarté, de critique, de nuance et de précision.

Ces quatre qualités sont effectivement très appréciables et souvent discriminantes :

* La clarté demeure une qualité commune aux meilleures prestations. Les propos clairs et bien thématiques, portés par un plan aisé à suivre, augurent fréquemment d'aptitudes solides à l'analyse.

* La capacité à relever les enjeux contenus dans les dossiers est également prisée, qu'il s'agisse d'enjeux théoriques, de politiques publiques ou encore historiographiques. Compte tenu de la composition mixte du jury, il peut s'avérer astucieux mettre en évidence les aspects économiques d'un dossier de sociologie ou inversement les dimensions sociologiques d'un phénomène comme les crises économiques. Cela offre l'opportunité de nuancer les points de vue disciplinaires.

* Pour peu que le raisonnement soit étayé, il est très bien perçu qu'un candidat soit capable de déceler le caractère spéculatif de certains arguments contenus dans les dossiers. De même, la sensibilité aux obstacles méthodologiques de certains objets dénote une maturité intellectuelle rare et sanctionnée comme telle.

* En matière de précision, on peut signaler que les chiffres des dossiers gagneraient à être repris plutôt que de leur substituer des périphrases ou des adverbes.

Dans cette logique, il semble utile de préciser que les réponses évasives aux questions ne sont pas de nature à aider le jury à juger des capacités d'approfondissement des candidats. De manière très prosaïque, le jury a pleinement conscience que les candidats ne peuvent pas « tout connaître » des sciences sociales à vingt ans. Mais il attend en revanche d'eux qu'ils témoignent de leurs facultés à développer des raisonnements précis et cohérents face à des problèmes semblables à ceux que rencontrent les chercheurs en sciences sociales. Pour ce faire, il importe de développer ses réponses. Une ou deux phrases sont bien souvent insuffisantes pour clarifier un point complexe ;

de telles réponses sont encore plus insuffisantes lorsqu'elles sont imprégnées d'incertitudes.

Cette séquence de questions peut constituer une occasion de réévaluer des exposés moins réussis. On ne peut donc que regretter la faible combativité de certains candidats à ce moment de l'épreuve. On assiste même parfois à des démobilisations complètes lors de ces échanges avec le jury. Plus fâcheux : lorsque les candidats donnent l'impression que les questions posées les ennuient. Pire encore : des marques d'agacement face aux questions ne correspondent pas à une attitude fructueuse.

Il s'agit d'une épreuve orale, par conséquent des éléments comme l'intonation, la clarté d'énonciation, la construction achevée des phrases ne doivent pas être négligés dans la mesure où ils contribuent à soutenir l'attention du jury. En outre, on peut considérer que le fait d'articuler à l'oral est une attente exigible de candidats dont un des débouchés probables est l'enseignement. Enfin, il est inutile de meubler pour tenir le temps : mieux vaut moins mais mieux. Même si un exposé caractérisé par une gestion lacunaire du temps sera pénalisé, 24 minutes de propos pertinents et bien énoncés valent mieux que 30 minutes éprouvantes tant du fait de leur contenu que de leur forme orale. Un exposé bavard où il devient difficile de savoir ce dont il est question, où aucun élément précis n'est décelable accable le jury en général.

Il s'agit d'une épreuve où la seule restitution du contenu du dossier ne doit pas atrophier les apports et questionnements personnels du candidat. Les prestations consistant presque exclusivement à lire le document sont bien sûr à éviter, *a fortiori* si ces lectures sont peu audibles ou non commentées. Des bribes du dossier mises bout à bout ne forment pas un plan, encore moins une argumentation ; tout au plus s'agit-il d'une liste. Sont à bannir ces échappatoires consistant en des lectures de longs passages avec des commentaires improvisés d'une grande platitude.

En résumé, la lenteur organisée certains exposés est repérée comme telle.

Economie

Note la plus basse : 4 ; Note la plus haute : 18 ; Moyenne : 10,67

Les 38 prestations portant sur les dossiers d'économie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 04 à 18. Avec 10,67, la moyenne des notes est légèrement supérieure à celle de l'année précédente (10,04 en 2011). La dispersion des résultats est à un niveau assez élevé : l'écart-type est de 3,87.

Les sujets de dossiers en économie proposés en 2012 portaient sur des thèmes variés, assez souvent en prise avec l'actualité (la question de la TVA sociale, les enjeux de la dette publique...) ou relatifs à des questions majeures en économie (les enjeux de la fiscalité, le(s) marché(s), l'efficacité des incitations monétaires...):

Dossier 1 : Permanences et mutations des enjeux autour de la fiscalité

Silvant (Claire), « Fiscalité et calcul économique au milieu du XIX^{ème} siècle français, *Revue d'économie politique*, 2010/6, n°120, pp. 1015-1034.

Piketty (Thomas) et al., « Penser la fiscalité du XXI^{ème} siècle, *La Découverte / Regards croisés sur l'économie*, 2011/2, n° 10, pp. 159-170.

Dossier 2 : L'approche socio-économique du marché

Steiner (Philippe), « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, 2005/2, n°132, pp. 31-44 [extraits].

Dallery (Thomas) et al., « La fixation des prix en situation d'incertitude et de concurrence : Keynes et White à la même table », *Revue Française de Socio-Économie*, 2009/2, n° 4, pp. 177-194 [extraits].

Dossier 3 : L'approche économique du marché des soins

Barnay (Thomas), Rochaix (Lise), « les soins de santé : un marché "pas comme les autres" », in *La protection sociale en France : les notices*, dir. Marc de Montalembert, 5e édition, Paris : La Documentation Française (éditeur), 2008, pp. 113-122.

Béjean (Sophie), « Les fondements de la micro-économie de la santé : le marché de la médecine libérale », in *Traité d'économie et de gestion de la santé*, dir. Pierre-Louis Bras et al., Presses de Sciences Po | Hors collection, 2009, pp. 43-52.

Rochaix (Lise), « petite histoire de l'économie de la santé », in *Traité d'économie et de gestion de la santé*, dir. Pierre-Louis Bras et al., Presses de Sciences Po | Hors collection, 2009, pp. 25-33.

Dossier 4 : La rationalité substantive à l'épreuve des faits

Orléan (André), « Le tournant cognitif en économie », *Revue d'économie politique*, 2002/5, n°112, pp. 717-738.

Bourgeois-Gironde (Sacha), « La neuroéconomie peut-elle changer l'économie ? », *IDEES - revue de sciences économiques et sociales*, 2009/6, n°156, pp. 47-55.

Dossier 5 : Coût du travail et compétitivité

Marc (Bertrand), Rioux (Laurence), « Le coût de la main-d'œuvre : comparaison européenne 1996-2008 », *Emploi et salaires - Insee Références*, Édition 2012, pp. 51-68.

Blot (Christophe), Cochard (Marion), « Compétitivité des pays de la zone euro - Le coût de la compétitivité à tout prix », *Lettre de l'OFCE n°322*, juillet 2010, 4 pages.

Dossier 6 : Santé et croissance économique

Cornillaud (Gérard), Debrand (Thierry), « Crise et déficit de l'assurance maladie - Faut-il changer de paradigme ? », *Revue de l'OFCE*, 2011/1, n° 116, pp. 315-332.

Ulmann (Philippe), « La santé, facteur de croissance économique », in *Traité d'économie et de gestion de la santé*, dir. Pierre-Louis Bras et al., Presses de Sciences Po | Hors collection, 2009, pp. 53-61.

Dossier 7 : Le lien entre croissance et inégalités économiques

Charpin (Jean-Michel), « La crise et l'étirement des inégalités : quels liens ? Quels enseignements ? », *Revue d'économie financière*, 2011/10, n°103, pp. 187-196.

Attanasio (Orazio), Binelli (Chiara), « Inégalités, croissance et politiques redistributives », *Afrique contemporaine*, 2004/3, n°211, pp. 107-121 [extraits].

Dossier 8 : De l'efficacité des incitations financières à la performance : le cas de la fonction publique

Etchart-Vincent (Nathalie), « Expériences de laboratoire en économie et incitations monétaires », *Revue d'économie politique*, 2006/3, n°116, pp. 383-395 & 400-407 [extraits]

Forest (Virginie), « Rémunération au mérite et motivation au travail : perspectives théoriques et empiriques pour la fonction publique française », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, 2008/2, n°74, pp. 345-354 [extraits].

Dossier 9 : Allègements de cotisations sociales, TVA sociale et emploi

Ourliac (Benoît), Nouveau (Cyril), « Les allègements de cotisations sociales patronales sur les bas salaires en France de 1993 à 2009 », *Document d'études DARES n°169*, 2012/2, pp. 5-21 [extraits].

Heyer (Éric), Plane (Mathieu), Timbeau (Xavier), « Impact économique de la "quasi TVA sociale" : Simulations macroéconomiques et effets sectoriels », *Revue de l'OFCE - Débats et politiques*, 2012/4, n° 122, pp. 373-383 & 386-388 [extraits].

Dossier 10 : Les enjeux économiques de la dette publique

Nersisyan (Yeva S.), Wray (L. Randall), « Un excès de dette publique handicape-t-il réellement la croissance ? », *Revue de l'OFCE*, 2011/1, n°116, pp. 173-190.

Pollin (Jean-Paul), « Le dérapage des dettes publiques en questions » Un essai d'inventaire, *Revue économique*, 2011/6, n°62, pp. 981-993 [extraits].

Dossier 11 : PIB et mesure du bien-être social

Fitoussi (Jean-Paul), Stiglitz (Joseph E.), « Nouvelles réflexions sur la mesure du progrès social et du bien-être », *Revue de l'OFCE / Débats et politiques* 120/2011, pp. 311-328.

Stiglitz (Joseph E.) et al., « Chapitre 1 : Questions classiques relatives au PIB » in *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, dir. J.E. Stiglitz, A. Sen, J-P. Fitoussi, 2009, pp. 23-33 [extraits].

Dossier 12 : Les politiques économiques face à la crise dans la zone euro

Le Cacheux (Jacques), « Politiques macroéconomiques : retour à l'orthodoxie ? », *Revue d'économie financière*, 2011/10, n°103, pp. 59-75.

Boone (Laurence), « Coordination des politiques économiques en Europe », *Revue d'économie financière*, 2011/10, n°103, pp. 257-267 & 271-273 [extraits].

Dossier 13 : La Régulation de la distribution

Allain (Marie-Laure), Chambolle (Claire), Vergé (Thibaud), « La loi Galland sur les relations commerciales» Jusqu'où la réformer ? », *Opuscule Cepremap*, Éditions Rue d'Ulm - Presses de l'École normale supérieure, 2008, pp. 23-43 [extraits].

Askenazy (Philippe), Weidenfled (Katia), « Les soldes de la loi Raffarin, le contrôle du grand commerce alimentaire », *Opuscule Cepremap*, Éditions Rue d'Ulm - Presses de l'École normale supérieure, 2007, pp. 36-48 [extraits].

Dossier 14 : Les industries culturelles et le numérique

Perona (Mathieu), Pouyet (Jérôme), « Le prix unique du livre à l'heure du numérique », *Opuscule Cepremap*, Éditions Rue d'Ulm - Presses de l'École normale supérieure, 2010, pp. 65-84 [extraits].

Sonnac (Nathalie), « Média audiovisuels et concurrence, le cas de la télévision payante », *Revue d'économie industrielle*, 2012/1, n°137, pp. 109-129.

Dossier 15 : La TVA sociale et l'emploi

Gauthier (Stéphane), « Un exercice de TVA sociale », *Economie et Prévision*, 2009/1, n°187, pp. 65-81.

Besson (Eric), « TVA sociale », *Rapport du Secrétariat d'Etat chargé de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques*, La Documentation française, 2007, pp. 103-115 [extraits].

Dossier 16 : Réforme de l'État et modernisation de l'emploi public

OCDE, « L'emploi public : un état des lieux » - chapitre 2, *rapport OCDE*, Paris, 2008, pp. 21-34 [extraits].

Laffont (Jean-Jacques), « Étapes vers un état moderne : une analyse économique », in *État et gestion publique*, Actes du colloque CAE, La Documentation française, Paris, 2000, pp. 117-136 [extraits].

Dossier 17 : Economie de la famille : Revenus des agents et divorce

Bodson (Lucile), Kuepie (Mathias), « Effets de la dynamique des revenus professionnels des conjoints sur la dynamique matrimoniale au Luxembourg », *Revue économique*, 2012/2, n°63, pp. 261-270 & 274-275 & 278-281 [extraits].

Jeandidier (Bruno), Bodson (Lucile), « Revenus féminins et désunion en Europe », *Revue économique*, 2012/2, n°63, pp. 235-255.

On retrouve encore des exposés ne faisant pas preuve d'une réflexion avancée et se contentant de paraphraser les documents afin de tenir les 30 minutes imparties. A l'inverse, certains candidats parviennent à dépasser la simple étude de documents pour proposer une réflexion approfondie, autour d'une problématique clairement définie, mêlant les apports et approches des différentes sciences sociales (ce fut notamment le cas sur les dossiers « La rationalité substantive à l'épreuve des faits » et « L'approche économique du marché des soins » où les prestations concernées ont été notées respectivement 18 et 16). Si les sujets ne se prêtent pas toujours à l'usage du tableau pour illustrer et/ou appuyer un propos, rares sont les candidats qui y ont recours même lorsque cela pouvait se justifier. A quelques exceptions près, les candidats comprennent assez bien le contenu des dossiers documentaires mais relativement peu parviennent véritablement à les mettre en perspective autour d'une problématique précise. De plus, les plans choisis sont assez souvent calqués sur l'ordre et la progression des documents et ne répondent pas toujours à la problématique annoncée. Par ailleurs, les documents ne sont pas toujours bien présentés tant au niveau des enjeux que du contexte dans lequel ils s'inscrivent. Les propos théoriques sont trop peu souvent illustrés par des exemples concrets. Trop de candidats font appel à des concepts et notions qu'ils s'avèrent ne pas maîtriser lorsqu'on les interroge lors de la phase de questions, ce qui bien entendu réduit sensiblement leur note (particulièrement lorsqu'il s'agit de notions de base telles que PIB, taux marginal/moyen d'imposition, efficience, stabilisateurs automatiques...). Enfin, concernant le vocabulaire employé, on pourra regretter un certain nombre d'imprécisions, la plus répandue étant de considérer comme synonyme les notions d'efficacité et d'efficience.

Au niveau de la forme, on constate régulièrement une répartition déséquilibrée du temps entre les différentes parties (le plus souvent trois), les deux premières absorbant l'essentiel du temps imparti. On observe quelques candidats qui se perdent dans leurs notes et ne retrouvent pas toujours dans les documents les citations qu'ils souhaitaient intégrer à leur exposé. Par ailleurs, un certain nombre de candidats semblent « s'effondrer » lors de la phase de questions, là où le jury attend au contraire un minimum de présence voire de combativité. Ces questions ont pour objectif d'évaluer à la fois la relative maîtrise des concepts et théories mobilisés lors de l'exposé et la capacité de réflexion du candidat. On peut noter pour finir que certains candidats se laissent déstabiliser par les questions ouvertes qui n'impliquent pas de réponses « justes » mais sont là pour juger de la qualité de leur argumentation.

Sociologie

Les 33 prestations portant sur des dossiers de sociologie ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 5 à 19. La moyenne des notes est de 10,32 contre 10,33 en 2011. La dispersion des résultats est à un niveau moins élevé si on la compare à celles de l'an passé (4,29) et d'il y a deux ans (3,82) : l'écart-type est de 3,56 cette année.

Les 17 dossiers de sociologie portaient sur des thèmes relativement variés où se côtoyaient textes récents, plus anciens et classiques.

Comment rendre compte de la diversité des pratiques culturelles ? ; Peterson (Richard), « Le passage à des goûts omnivores : notions, faits et perspectives », *Sociologie et sociétés*, volume 36, n°1, printemps 2004, pp. 145-164.

Lahire (Bernard), *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004 (Poche, 2006), pp.250-261.

La psychologisation des difficultés au travail ; Lorient (Marc), « La construction sociale de la fatigue au travail : l'exemple du *burn out* des infirmières », *Travail et Emploi*, n°94, avril 2003, pp 65-72.

Schwartz (Olivier), « La pénétration de la "culture psychologique de masse" dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, n°4 Vol.2, 2011, pp. 345-360.

Des classes sans conscience de classe ? ; Amossé (Thomas) et Chardon (Olivier), « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », *Economie et Statistique* n°393-394, 2006, pp. 203-229 (extrait).

Pélage (Agnès) et Poullaouec (Tristan), « Le haut du panier de la France d'en bas ? Le sentiment d'appartenir à une classe sociale chez les membres des professions intermédiaires », *Revue française des affaires sociales*, n° 2, 2007, pp. 27-56 (extrait).

Les approches sociologiques de l'activité professionnelle : l'exemple des huissiers de justice ; Mathieu-Fritz (Alexandre), « L'huissier de justice, un juriste de proximité. Modalités et enjeux de l'inscription spatiale de l'activité professionnelle », *Espaces et sociétés* 2004/3, 118, pp.181-203.

Pontille (David), « Ecriture et action juridique ; Portrait de l'huissier de justice en réparateur », *Semen*, n° 28, 2009, pp. 15-31.

Les enfants d'immigrés et le système scolaire ; Caille (Jean-Paul) « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », extrait de *Les Immigrés en France*, Insee Références, 2005, pp. 11-22.

Attias-Donfut (Claudine) et Wolff (François-Charles), *Le Destin des enfants d'immigrés : un désenchaînement des générations*, Stock, 2009, pp. 225-245.

Du « sale boulot » au « vrai boulot » ; Hughes (Everett) « Le Travail et le soi » [1951], extrait de *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Editions de l'EHESS, 1996, pp. 75-85.

Bidet (Alexandra), « Qu'est-ce que le vrai boulot ? Le cas d'un groupe de techniciens », *Sociétés contemporaines*, n°78, 2010, pp. 115-132.

Les centres d'appels téléphoniques ; Buscatto (Marie), « Les centres d'appels, usines modernes ? Les rationalisations paradoxales de la relation téléphonique », *Sociologie du Travail*, volume 44 (2002), pp. 99-117.

Licoppe (Christian), « L'évolution des centres d'appel téléphoniques des agences de voyage sur l'Internet », *Réseaux*, 2002-4, n°114, pp. 119-151 (extrait).

Performances scolaires. Performances de l'École ; Baudelot (Christian), Establet (Roger), *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Editions du Seuil, Coll° « La République des idées », 2009, pp. 9-34.

Barrère (Anne), « Ce que fait l'évaluation aux établissements scolaires. Une année dans un collège d'éducation prioritaire », *Ethnologie française*, 2010/1, Vol. 40, pp. 141-149.

Production et reproduction des identités ; Bérard (Laurence), Marchenay (Philippe), « Lieux, temps et preuves. La construction sociale des produits du terroir », *Terrain*, n° 24, mars 1995, pp. 153-164.

Nora (Pierre), « Les avatars de l'identité française », *Le Débat*, n° 159, mars-avril 2010, pp. 4-20.

Travail et histoires de vie ; Crenner (Emmanuelle), *et al.*, « L'élaboration d'une enquête quantitative sur la construction des identités », *Economie et statistique*, n° 393-394, novembre 2006, pp. 7-18.

Garner (Hélène), Méda (Dominique), Senik (Claudia), « La place du travail dans les identités », *Economie et statistique*, n° 393-394, novembre 2006, pp. 21-39.

La criminalité : évolution, géographie et protagonistes ; Ploux (François), « L'homicide en France (XVI^{ème}-XIX^{ème} siècles) » in Mucchielli (Laurent) et Spierenburg (Pieter), *Histoire de l'homicide en Europe. De la fin du Moyen Age à nos jours*, La Découverte, 2009, pp. 83-96 [Extraits].

Mucchielli (Laurent), « Les caractéristiques démographiques et sociales des meurtriers et de leurs victimes. Une enquête sur un département de la région parisienne dans les années 1990 », *Population*, 2004/2, pp. 203-208 & 223-228 [Extraits].

Les sciences sociales se mettent au vert ; Juan (Salvador), *La transition écologique*, Erès, 2011, pp. 13-28 & 60-64.

Rousseau (Sandrine), « Appropriation du développement durable : le cas des entreprises publiques », In Villalba (Bruno), (dir.), *Appropriations du développement durable. Emergences, diffusions, traductions*, Presses Universitaires du Septentrion, Coll° « Espaces politiques », 2009, pp. 285-303.

Vote et classes sociales ; Lehingue (Patrick), *Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux*, La Découverte, 2011, pp. 235-254.

Nonna Mayer, « Que reste-t-il du vote de classe ? Le cas français », *Lien social et Politiques*, n° 49, 2003, p. 101-111.

L'apport d'Albert Hirschman aux sciences sociales ; Hirschman (Albert O.), *Vers une économie politique élargie*, Ed° de Minuit, Coll° « Le sens commun », 1986, pp. 57-66.

Lehingue (Patrick), « L'éclipse de la *loyalty* dans la trilogie conceptuelle d'A. O. Hirschman », In Laroche (Josepha), *La loyauté dans les relations internationales* [2001], L'Harmattan, Coll° « Chaos International », 2011, pp. 59-80.

Normaliser la maternité ; Garcia (Sandrine), *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, La Découverte, 2011, pp. 7-15 & 373-378 [Extraits].

Gojard (Séverine), *Le métier de mère*, La Dispute, Coll° « Corps, santé, société », 2011, pp. 177-194.

Les risques du métier de sociologue ; Boumaza (Magali), Campana (Aurélie), « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue Française de science politique*, Vol. LVII, n° 1, février 2007, pp. 5-15.

Bizeul (Daniel), « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue Française de science politique*, Vol. LVII, n° 1, février 2007, pp. 69-83.

Terrains présidentiels ; Mariot (Nicolas), *C'est en marchant qu'on devient président*, Aux lieux d'être, 2007, pp. 204-224.

Mongin (Olivier), Vigarello (Georges), *Sarkozy. Corps et âme d'un président*, Perrin, 2008, pp. 65-74.

De manière générale, l'absence de questionnement ou de réflexion sur les méthodes utilisées par les auteurs, le contexte de l'étude et la nature du terrain ou des données mobilisées conduit souvent à des incompréhensions ou à des commentaires dépourvus de pertinence. A l'inverse, les meilleurs candidats parviennent à conduire des raisonnements tout à fait intéressants sans forcément mobiliser énormément de connaissances disciplinaires extérieures, mais en essayant simplement de comprendre quelles difficultés pose, par exemple, la transposition dans le secteur contemporain des services d'approches sociologiques construites initialement pour analyser les industries tayloriennes ou bien les tentatives d'application d'un schéma théorique élaboré aux USA dans les années 1950 à la réalité de la société française du XXI^{ème} siècle.

Même si on ne peut pas attendre des candidats qu'ils possèdent une connaissance encyclopédique de la discipline, on s'étonne de constater que, trop souvent, leur vision de la sociologie française s'arrête souvent aux années 1970/1980 (en gros à l'œuvre de Pierre Bourdieu). On apprécie d'autant plus ceux qui sont capables de mobiliser quelques repères plus contemporains pour identifier, même de manière rudimentaire les grands courants dans le champ sociologique des trente dernières années (Latour/Boltanski/Crozier).

Un sens critique un peu plus affûté correspond à une qualité qui serait appréciée. Ainsi, dans un dossier portant sur l'évaluation du système éducatif, les chiffres produits par différentes institutions ne doivent-ils pas spontanément être repris pour argent comptant ; ils peuvent aussi être questionnés. Cette absence de recul bride certaines possibilités d'analyse : les opportunités d'appropriation des résultats des évaluations n'ont par exemple pas été entrevues. En somme, les enjeux politiques de la démarche sont passés inaperçus... même après avoir abordé ce point dans les questions.

Les exposés ayant recours au vocabulaire de la sociologie ne correspondent hélas pas au cas de figure le plus courant. Un souci de rigueur insuffisant dans la construction des argumentations est également repérable avec la fréquence des redondances dans l'exposé. Les incompréhensions du contenu des documents sont bien sûr dommageables.

Elles induisent souvent des propos erronés. Nombre de candidats éprouvent toujours autant de difficultés à donner des exemples concrets... ou alors avec une grande naïveté : à l'instar d'un discours sur la préexcellence des cadres du privé comparés à ceux du public face à un jury composé de fonctionnaires !

Parmi les surprises - plus ou moins bonnes - de cette session, on retiendra pêle-mêle :

* un exposé décousu sur la criminalité où il a été question d'« explications viscérales ». L'ensemble du propos était fondé sur la juxtaposition de mots-clés et de noms d'auteurs... sans que cela s'appuie sur des connaissances solides ; ce qui fut vérifié au moment des questions. Outre des références tirées des séries télévisées, l'exposé était étayé sur des coups de sonde dans les textes à partir desquels le candidat brodait puis passait à autre chose sans transition. Au cours de cet exposé, le jury n'a rien entendu sur l'évolution tendancielle de la criminalité malgré la présence d'éléments fournis dans les textes. Un tel ensemble aux allures de bavardage aléatoire est bien sûr à proscrire.

* Confronté à un dossier intitulé « l'apport d'Albert Hirschman aux sciences sociales », il a été très apprécié qu'un candidat prenne soin de revenir en conclusion sur les contributions aux différentes sciences sociales dont cet auteur pouvait être paré. Inversement, sur ce même dossier, un autre candidat a présenté un exposé s'écartant ostensiblement des textes pour introduire des éléments de cours maladroitement transplantés et décalés par rapport au sujet. Les textes ne sont pas de simples prétextes au recyclage de morceaux de cours platement juxtaposés les uns aux autres. Les nuances des textes ont alors été aplaties. Leur subtilité a été gommée pour y substituer des propos réifiant les notions ou prêtant des idées aux auteurs alors qu'elles ne leur appartenaient pas. De manière plus générale, cette épreuve s'accommode mal du manichéisme.

* Une approximation telle que le général de Gaulle rédacteur de la constitution.

* Une succession de maladresses relevées dans un même exposé : le nom d'un des auteurs du dossier écorché systématiquement ; des connaissances imprécises ; un emploi fantaisiste du vocabulaire ; les Balinais devenus Libanais ; l'évocation du « temps d'acclimatation des archives » confondu avec leur « délai de communication » ; la notion d'institution totale non sue ; Raymond Aron transmué en historien ; « La société sans Etat » de Pierre Clastres en lieu et place de *La société contre l'Etat*.

Histoire

Les 27 prestations portant sur des dossiers d'histoire ont donné lieu à des évaluations s'échelonnant de 4 à 17. La moyenne des notes est de 10,33 contre 11 en 2011 et la médiane se situe à 10. L'on compte peu de notes situées à la moyenne (un seul 10), le jury

se souciant d'utiliser toute la gamme des notations possibles ; l'écart-type est de 3,74 cette année.

Les 16 dossiers d'histoire proposés en 2012 portaient sur des thèmes variés, relatifs à des questions majeures de l'histoire du grand XX^{ème} siècle, qui tous concernaient les domaines économique, social et politique au sens large (guerre et économie, croissance, mondialisation, recomposition récente du politique, questions scolaires, le genre en histoire, les nouvelles approches des relations internationales etc.). Ils tentaient également de faire lire des articles ou chapitres d'ouvrages parus récemment sur des sujets qui ne doivent pas troubler des étudiant(e)s en économie ou en sociologie (sur le patronat, sur les indicateurs de croissance, sur les organisations nationales ou internationales de protection sociale, les grèves ou encore le crédit).

Dossier 1 : Les dynamiques de l'économie au XX^e siècle

Asselain (Jean-Charles), *Histoire économique du monde au XX^e siècle, tome I, La montée de l'État (1914-1939)*, Paris, Sciences Po/Dalloz, 1995, pp. 316-319.

Hobsbawm (Eric J.), *L'âge des extrêmes. Histoire du « Court XX^e siècle »*, tr. fr., Bruxelles, Éditions Complexe, 1999, pp. 72-84.

Dossier 2 : Violence et démobilisation de la Première Guerre mondiale

Horne (John), « Locarno et la politique de démobilisation culturelle », *14-18-Aujourd'hui-Today-Heute*, Noësis, n°5, 2002, pp. 73-85.

Mosse (George L.) *De la Grande Guerre au totalitarisme*, tr. fr., Paris, Hachette, 1999, pp. 181-195.

Dossier 3 : Les « Trente Glorieuses » en questions

Carré (Jean-Jacques), Dubois (Paul), Malinvaud (Edmond), *Abrégé de la croissance française*, Paris, Le Seuil, « Points », 1984, pp. 32-39 & 136-139.

Cohen (Daniel), Préface de Fourastié (Jean), *Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible*, Paris, Hachette, rééd. 2004.

Dossier 4 : Autour de la « Première mondialisation »

Berger (Suzanne), *Notre première mondialisation. Leçons d'un échec oublié*, Paris, Le Seuil, « La République des idées », 2003, pp. 14-31

Bénichi (Régis), *Histoire de la mondialisation*, Paris, Vuibert, 2008, pp. 34-47.

Dossier 5 : 1968 et manifestations

Tartakowsky (Danielle), *Manifester à Paris. 1880-2010*, Paris, Champ Vallon, pp. 149-170.

Mathieu (Lilian), « Les manifestations en mai-juin 68 », in Damame (Dominique) *et alii, Mai juin 68*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 2008, pp. 195-206.

Dossier 6 : Patronats et idéologies

Dumons (Bruno) et Le Bot (Florent), « Le catholicisme social », in Daumas (Jean-Claude), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, pp. 1013-1017

Denord (François), « Le corporatisme », in Daumas (Jean-Claude), *Dictionnaire...op. cit...*, pp. 1018-1027.

Dossier 7 : Autour de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Frank (Robert), « Conclusion », in Aglan (Alya), Feiertag (Olivier), Kevonian (Dzovinar) dir., *Humaniser le travail. Régimes économiques, régimes politiques et l'OIT (1929-1969)*, Berne, Peter Lang, 2011, pp.247-254.

DELPAL (Bernard), « Le refuge américain de l'OIT (1940-1946) », in Lespinet-Moret (Isabelle), Viet (Vincent) dir., *L'organisation internationale du travail. Origine-Développement-Avenir*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, pp. 107-120.

Dossier 8 : Les assurances sociales d'une guerre à l'autre

Dreyfus (Michel), « Introduction », in Dreyfus (Michel) dir., *Les assurances sociales en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, pp. 9-23.

Whiteside (Noel), « L'assurance sociale en Grande-Bretagne. 1900-1950 : la genèse de l'État-Providence », in Dreyfus (Michel) dir. , *Les assurances ... , op. cit...*, pp. 127-143.

Dossier 9 : Les recompositions du politique

Birnbaum (Pierre), « D'hier à aujourd'hui : la remise en question de l'État fort », in Berstein (Serge), Birnbaum (Pierre), Rioux (Jean-Pierre), *De Gaulle et les élites*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 316-325.

Berger (Suzanne), « La crise de la représentation », in Culperrer (Pepper D.), Hall (Peter A.), Palier (Bruno), *La France en mutation 1980-2005*, Paris, Sciences Po Les Presses, 2006, pp. 423-441.

Dossier 10. Les organisations internationales dans la guerre froide

Sandrine Kott, « Par-delà la guerre froide. Les organisations internationales et les circulations Est-Ouest (1947-1973) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/2011 (n° 109), p. 142-154.

Simon Godard, « Construire le bloc de l'Est par l'économie ? La délicate émergence d'une solidarité internationale socialiste au sein du Conseil d'aide économique mutuelle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/2011 (n° 109), p. 45-58.

Dossier 11. La mise en place de la législation sur le temps de travail en France

Francine Soubiran-Paillet, « Caractère normatif de l'organisation du travail et élaboration des règles de droit. La difficile réglementation de la journée au fond de la mine en 1901 », *Cahiers Jean Jaurès* , N° 165-166, juillet-décembre 2002, p. 7-22.

David Lamoureux, « Les huit heures de travail aux chemins de fer PLM : du cadre théorique à la pratique du terrain », in Claude Mazauric (dir.), *Temps social, temps vécu*, Éditions du Cths, Paris, 2004, p. 292-303.

Dossier 12. A la croisée du genre et de l'âge : l'histoire des jeunes filles en France sous la Troisième République

Ivan Jablonka « L'ascension sociale des jeunes filles de l'assistance publique (1880-1940) », *Annales de démographie historique* 2/2007 (n° 114), p. 127-141.

Manon Pignot « Petites filles dans la Grande Guerre », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 1/2006 (n° 89), p. 9-16.

Agnès Thiercé, « « De l'école au ménage » : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III^e République) », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 4 | 1996.

Dossier 13. Éléments pour une histoire sociale des patrons dans la France contemporaine

Hervé Joly « Les dirigeants des grandes entreprises industrielles françaises au 20^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2012 (N° 114), p. 16-32.

Jean-François Klein « Du patronat colonial au patronat impérial », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2/2012 (N° 114), p. 67-81

Dossier 14. Le crédit dans la France au 20^e siècle

Hélène Frouard « Tous propriétaires ? Les débuts de l'accession sociale à la propriété », *Le Mouvement Social* 2/2012 (n° 239), p. 113-128.

Alain Chatriot « Protéger le consommateur contre lui-même », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 3/2006 (n° 91), p. 95-109

Dossier 15. Nouvelles approches pour l'histoire de l'enseignement supérieur en France

Emmanuelle Picard « L'histoire de l'enseignement supérieur français. Pour une approche globale », *Histoire de l'éducation*, n°122, avril-juin 2009, pp. 11-33 (extraits)

Pierre Singaravélou, « Des historiens sans histoire ? La construction de l'historiographie coloniale en France sous la Troisième République », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010/5, n°185, pp. 30-43.

Dossier 16. Les grèves des années 1970 en France

Xavier Vigna « Les ouvriers de Denain et de Longwy face aux licenciements (1978-1979) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°84, octobre-décembre 2004, pp. 129-137

Laure Pitti, « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, XXXI, 2001, 3, p. 465-476.

On peut réitérer des remarques déjà notées sur les défauts majeurs de fond et de forme, également repérables dans l'explication des dossiers d'histoire. Pour les erreurs formelles, c'est le cas de la simple paraphrase des textes proposés, du grand déséquilibre dans les parties du plan (les troisièmes parties lacunaires sont légion) ou même de l'absence de plan véritable, ou encore d'une maîtrise du temps défaillante (par excès et surtout par défaut), ainsi que des difficultés dans les réponses aux questions à pousser plus loin que les remarques faites lors de l'exposé. L'expression des candidats reste encore imprécise : « mise en exergue » est confondue avec « mise en valeur », les termes efficient/efficace et optimal utilisés indifféremment et l'on rappellera l'importance de l'emploi d'un vocabulaire précis et adéquat. En outre, les articles ne sont parfois ni présentés, ni cités dans le cours de l'exposé. Il convient ici de rappeler que si de façon générale, les candidats ne semblent pas décontenancés par la teneur des dossiers d'histoire, trop nombreux sont encore ceux qui tentent de les transformer en questions générales de cours. La présentation des articles se doit d'être précise, contextualisée et problématisée.

Ainsi, on regrettera la connaissance défectueuse de concepts et de notions employées inopportunément. Outre un certain nombre d'erreurs factuelles (la CFDT est qualifiée de syndicat confessionnel, la réforme Haby datée des années 1980, la loi Robien n'est pas connue, les acronymes cités ne peuvent être précisés...) on a pu remarquer le fait que certain(e)s candidat(e)s se croient obligé(e)s de formuler des éléments théoriques de sociologie ou d'économie, bien que ceux-ci soient sans grand rapport avec les textes. Une des plus grandes lacunes provient des difficultés éprouvées par les candida(e)s à périodiser et à contextualiser correctement dans le grand vingtième siècle les réalités évoquées ou analysées dans les textes proposés. Trop de candidat(e)s découpent le temps mécaniquement entre le présent - en réinvestissant à juste titre leurs connaissances de sociologie ou d'économie - et le passé qu'il(elle)s présentent de manière indifférenciée ou peu hiérarchisée, sans se montrer sensibles aux dynamiques historiques et aux rythmes variables des temporalités selon les réalités sous revue, qu'il s'agisse de données économiques, financières, sociales, politiques, culturelles...

Il convient surtout de rappeler que le jury est particulièrement attentif à la manière dont les candidats perçoivent, décrivent, expliquent et explicitent la démarche historique, ou pour le dire autrement, les dossiers donnent à voir une histoire « en train de se faire ». Le dialogue pluri-disciplinaire, au fondement de cette épreuve, se construit en effet à partir d'une discussion sur les méthodes, outils, références et concepts partagés par les différentes sciences sociales. On peut dès lors encourager la plupart des candidat(e)s à s'interroger sur les sources utilisées par les historien-ne-s dans leurs articles. Quelle valeur accorder à un entretien dans une démarche

historique ? Quels sont les archives qui permettent d'aborder la question du genre ? Comment qualifier les sources imprimées, et notamment journalistiques, en regard des archives institutionnelles ? Les exposés les plus réussis sont ceux qui ont porté une attention particulière aux matériaux utilisés par les historiens, ont compris la construction de leurs démarches voire ont rendu compte des débats historiographiques (sur les violences de guerre, la chronologie de la construction d'une législation du travail ou encore la lecture de la guerre froide). L'entretien avec le jury est ainsi autant l'occasion de préciser certains points de connaissance que d'amener le(a) candidat(e) à réfléchir aux manières d'écrire l'histoire.